

Contrat d'agent manufacturier (exclusif ou non)

IDENTIFICATION DES PARTIES

- PRÉAMBULE
- OBJET
 - Agence de vente
 - Territoire géographique
- CONSIDÉRATION
 - Commission
 - Modalités de paiement
 - Taux de change
- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES
 - Liste de prix
 - Approbation des commandes
 - Commandes répétées
 - Absence de commission
 - Montant minimal des commandes
 - Obligations du fabricant
 - Obligations de l'agent
 - Agence exclusive (si applicable)
 - Non-concurrence
 - Clientèle
 - Propriété intellectuelle
 - Fait et cause
 - Relation entre les parties
- DISPOSITIONS GÉNÉRALES
 - Force majeure
 - Autonomie des dispositions
 - Avis
 - Titres
 - Annexes
 - Absence de renonciation
 - Droits cumulatifs et non alternatifs
 - Totalité et intégralité de l'entente
 - Modification du contrat
 - Genre et nombre
 - Incessibilité
 - Computation des délais
 - Devises
 - Lois applicables
 - Élection de domicile
 - Exemplaires
 - Portée du contrat

- Solidarité
- Écoulement du temps

- ENTRÉE EN VIGUEUR DU CONTRAT
- DURÉE DU CONTRAT
- FIN DU CONTRAT
- RECONNAISSANCE DES PARTIES
- SIGNATURE DES PARTIES